

Erwan THOMAS
Yvan JOUNOT
Elus municipaux

Sainte-Anne d'Auray, le 5 septembre 2016

Monsieur le président
Auray Quiberon Terre Atlantique
Rue de Danemark
56 400 AURAY

Objet: Compétence patrimoniale
Type de courrier : lettre ouverte



Monsieur le président,

Nous avons émis le souhait que monsieur le maire porte, au nom de la municipalité de Sainte-Anne d'Auray, la proposition officielle que l'entretien de la basilique, considérant l'attrait de ce monument, soit de la compétence de l'AQTA. Mais n'ayant eu aucun écho que cette demande vous ait été portée, nous prenons l'initiative de solliciter votre bienveillance pour mettre sur la table des réflexions de la communauté de commune le fait que l'entretien du patrimoine soit de la compétence de l'AQTA.

En effet, nous constatons le fort impact financier que peut avoir l'entretien de la basilique de Sainte-Anne d'Auray sur les taxes locales. Pourtant, il est une réalité que les milliers de touristes qui viennent sur cette commune servent l'ensemble du territoire de notre communauté de commune. Nous convenons qu'il n'est pas raisonnable, ni équitable de laisser à la seule charge des saintannois l'entretien de cet édifice majeur, point central et phare de l'AQTA, qui relie les deux extrémités de notre territoire.

Aujourd'hui dans une logique communautaire nous proposons, à l'instar d'autres communautés de commune de France, que l'AQTA prenne la compétence patrimoniale, levier supplémentaire pour dynamiser le tourisme, lui-même force majeure du territoire. Nous prôtons d'ailleurs, auprès de la majorité de Sainte-Anne d'Auray, l'urgence de remettre le tourisme au centre des priorités des sujets de la commune. Nous pensons que tous les modes de tourisme sont nécessaires pour accroître le dynamisme économique.

Si le tourisme balnéaire nous paraît avoir une certaine assise sur le territoire, nous sommes persuadés que le tourisme culturel et spirituel pourrait être grandement accru par l'amélioration, la réhabilitation de nos richesses. Aussi, nous considérons l'importance de valider une gouvernance pour faire converger les initiatives de valorisation du patrimoine et ainsi assurer la beauté de ces lieux, préserver la mémoire et créer un circuit touristique, culturel, spirituel... Mettre en scène le patrimoine communautaire, par une vision globale, permettrait inévitablement d'irriguer le tourisme aux différents coins du territoire de l'AQTA au profit de tous les acteurs locaux et de toute la population de l'AQTA.

Nous vous rappelons notre engagement à œuvrer dans l'intérêt de Sainte-Anne d'Auray et plus généralement dans l'intérêt de l'AQTA et ce courrier en est, une nouvelle fois, la raison. Comptant sur votre réflexion sur ce dossier, nous vous prions de croire, monsieur le président, en l'expression de notre considération certaine.

Yvan JOUNOT



Erwan THOMAS

